

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 8–11 novembre 2010**

## **RAPPORTS D'ÉVALUATION**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*

**F**

Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.2/2010/6-E/Add.1**

1<sup>er</sup> octobre 2010  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION À MI- PARCOURS DE L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 106650 (2008–2010)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

|   |                       |                   |
|---|-----------------------|-------------------|
| Directeur, RMP*:                                | M. C. Kaye            | tél.: 066513-2197 |
| Conseiller principal pour les programmes, OD**: | M. P. Rodrigues       | tél.: 066513-2361 |
| Chef, RMPP*** :                                 | M. K. Owusu-Tieku     | tél.: 066513-3018 |
| Chargée de la gestion des résultats, RMPP:      | Mme M. Hassinen-Agoya | tél.: 066513-3752 |

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

\*\* Département des opérations

\*\*\* Sous-Division de la gestion des résultats

---

## CONTEXTE

1. Le Secrétariat accueille avec intérêt les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR Éthiopie 106650.
2. Le bureau de pays et ses partenaires ont commencé à améliorer la gestion des interventions de secours, de protection sociale et de supplémentation alimentaire et à évaluer les effets des programmes de secours et de nutrition. Le bureau de pays améliorera sa capacité de gestion sur le terrain et de ciblage pour les programmes de supplémentation alimentaire, et il renforcera les liens avec d'autres initiatives. Le Secrétariat prend note des enseignements tirés dans le cadre de la composante VIH/sida: compte tenu des fonds disponibles, le PAM évaluera sa contribution future à la lutte contre le VIH en Éthiopie.
3. Les réponses du Secrétariat aux recommandations issues de l'évaluation sont présentées dans le tableau ci-joint.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 106650 (2008–2010)**

| Recommandations  | Organes responsables  | Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations   | Délai de mise en œuvre |
|--|-----------------------|---|------------------------|
| <p>1. Le PAM devrait consacrer immédiatement des ressources à l'élaboration d'une stratégie visant à renforcer les capacités du système de gestion des vivres et à la mise en place d'une équipe spéciale. La stratégie devrait inclure une analyse approfondie du problème, un plan d'action clair et concis et des indicateurs mettant en évidence les améliorations obtenues. L'équipe spéciale devrait quant à elle comprendre des représentants du Gouvernement, des donateurs concernés et du PAM.</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>La recommandation est acceptée. Conformément aux politiques institutionnelles, le bureau de pays élabore actuellement une stratégie avec ses partenaires, dans le cadre du projet d'amélioration de la gestion des vivres, qui a démarré en juillet 2009. Cette stratégie permettra d'améliorer la capacité de gestion des vivres dans les départements du Ministère de l'agriculture et du développement rural responsables de la gestion des risques de catastrophes et de la sécurité alimentaire; à partir d'une évaluation de la capacité des pouvoirs publics, elle déterminera l'assistance technique et le personnel requis pour remédier aux déficiences à tous les niveaux. Un projet de renforcement des capacités sera mis au point, accompagné d'un tableau de mesure de la performance présentant les moyens nécessaires (produits et effets directs), assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance intermédiaires.</p> <p>La perspective de travailler avec le PAM pour élaborer la stratégie et le plan d'action a suscité l'intérêt d'un certain nombre de donateurs. Une équipe spéciale relevant de l'équipe spéciale de gestion des vivres mise en place par le Gouvernement sera constituée, afin de mieux cerner les besoins et les différentes solutions envisageables pour assurer l'efficacité des interventions et de la coordination.</p> | <p>Décembre 2010</p>   |
| <p>2. Le PAM devrait s'entendre avec les organismes bailleurs pour faire établir un cadre d'évaluation d'impact destiné à tous les programmes liés aux secours, compte tenu des enseignements tirés du Programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP).</p>  | <p>Bureau de pays</p> | <p>La recommandation est acceptée. Le bureau de pays s'emploie, aux côtés de l'UNICEF et des donateurs, à évaluer l'impact des programmes de secours alimentaires et d'intervention nutritionnelle. Le bureau de pays tirera des leçons du PPSAP et d'organisations spécialisées dans l'évaluation d'impact sur le plan humanitaire, telles que le Réseau d'apprentissage pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire.</p> <p>La possibilité de transférer l'approche du PPSAP est toutefois limitée en raison des différences fondamentales qui existent dans les modalités de mise en œuvre entre l'assistance humanitaire et le PPSAP. Afin de pouvoir utiliser des méthodes statistiques de comparaison des bénéficiaires et des non bénéficiaires, le nombre de bénéficiaires du PPSAP est resté constant pendant les cinq dernières</p>  | <p>Juin 2011</p>       |



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 106650 (2008–2010)**

| Recommandations  | Organes responsables  | Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations   | Délai de mise en œuvre |
|--|-----------------------|---|------------------------|
|  |                       | <p>années dans des lieux déterminés. Compte tenu des similitudes entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires dans de nombreuses zones couvertes par le PPSAP, l'évaluation d'impact a porté uniquement sur les bénéficiaires qui ont reçu une assistance complémentaire au titre du programme de sécurité alimentaire. En revanche, les bénéficiaires des opérations de secours varient énormément d'une année ou d'une saison sur l'autre. Du fait de l'imprécision du ciblage, il est difficile de trouver une méthode de statistique qui permette de comparer entre bénéficiaires et non bénéficiaires, en vue d'évaluer l'impact des programmes de secours.</p> <p>Compte tenu de ses besoins, le PAM s'emploiera, aux côtés de l'UNICEF et des donateurs, à trouver des méthodes appropriées pour évaluer l'impact des programmes de secours.</p>   |                        |
| <p>3. Le PAM devrait travailler en partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et user de sa qualité de président du groupe thématique chargé de l'intervention humanitaire, du relèvement et de la sécurité alimentaire du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une évaluation d'impact conjointe portant sur toutes les futures activités humanitaires en Éthiopie. Cette évaluation devrait porter sur l'assistance humanitaire fournie par le Gouvernement, le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales (ONG).</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>La recommandation est acceptée. Le bureau de pays a demandé au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de prendre la direction de l'évaluation d'impact conjointe en faisant appel à l'équipe de pays chargée de l'aide humanitaire d'urgence des organismes des Nations Unies, aux ONG et aux donateurs, afin de faire avancer cette initiative. Le PAM et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires prendront contact avec le groupe de coordination humanitaire du groupe consultatif des donateurs, afin de définir le mandat relatif à l'évaluation d'impact du dispositif de secours alimentaires et non alimentaires.</p> <p>Les travaux sur ce point pourront commencer en 2011, une fois achevée la révision du processus d'évaluation humanitaire, de sorte que les évaluations débouchent systématiquement sur la mise en place rapide d'interventions appropriées dans tous les secteurs.</p> | <p>Décembre 2011</p>   |



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 106650 (2008–2010)**

| Recommandations  | Organes responsables  | Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations   | Délai de mise en œuvre |
|--|-----------------------|---|------------------------|
| <p>4. Le PAM devrait accroître la pertinence et le bien-fondé du programme de supplémentation alimentaire ciblée, et à cette fin il lui faudrait: i) améliorer le ciblage; ii) élaborer un mécanisme permettant de faire face de manière adéquate aux situations d'urgence; iii) renforcer les liens et la communication entre les secteurs, y compris entre le personnel chargé des soins de santé de base et les responsables de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et au sein du secteur de l'alimentation et de la sécurité alimentaire (PPSAP et interventions de secours).</p> | <p>Bureau de pays</p> | <p>La recommandation est acceptée. Le bureau de pays et le Ministère de la santé, l'UNICEF et d'autres parties prenantes mettront au point une méthode rationnelle de prise en charge de la malnutrition modérée. Le premier atelier, en juin 2010, a recensé les points faibles des approches actuellement suivies par le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les ONG; la priorité est maintenant de parvenir à des accords pour mettre en place des interventions immédiates et à long terme.</p> <p>i) L'approche retenue déterminera le ciblage de la supplémentation alimentaire du point de vue de la couverture géographique et des groupes d'âge. La révision des directives en matière de ciblage des secours est en cours; il s'agit de mettre au point une méthode plus cohérente permettant de choisir entre la supplémentation alimentaire ciblée et non ciblée.</p> <p>ii) Cette nouvelle approche comprendra un mécanisme de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée dans le cadre d'activités de secours.</p> <p>iii) L'étude commandée par le groupe de travail des donateurs du PPSAP porte sur l'amélioration de l'articulation avec l'intervention en matière de nutrition, de mieux coordonner les activités de supplémentation alimentaire ciblée et le PPSAP. Le dialogue avec les partenaires portera notamment sur les rapports entre la supplémentation alimentaire ciblée et le nouveau cadre de protection sociale. En particulier, les erreurs d'inclusion – qui concernent essentiellement l'entrée des bénéficiaires dans les dispositifs – seront examinées sous l'angle des aspects liés à la protection sociale, au regard des coûts du programme et des autres instruments de protection sociale.</p> | <p>Juin 2011</p>       |



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE  
L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT ÉTHIOPIE 106650 (2008–2010)**

| Recommandations  | Organes responsables | Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations   | Délai de mise en œuvre |
|--|----------------------|---|------------------------|
| 5. La composante VIH/sida en milieu urbain obtient de très bons résultats; elle devrait poursuivre sur sa lancée et, si les fonds le permettent, être mise en œuvre dans de nouvelles villes.  | Bureau de pays       | La recommandation est acceptée. Depuis juin 2010, Save the Children États-Unis a mis en œuvre un programme de secours alimentaires en milieu urbain, appuyé par l'USAID et par le Programme d'alimentation sur ordonnance financé par le Plan d'urgence du Président des États-Unis d'aide à la lutte contre le sida. Le PAM définira son appui futur aux interventions relatives au VIH et au sida en fonction de la complémentarité des deux programmes. Si les fonds le permettent, le PAM étudiera la possibilité de mettre en œuvre le projet dans de nouvelles villes, régions en développement et zones où la prévalence est élevée. | Juin 2011              |
| 6. Il faudrait prendre acte de l'importance cruciale du rôle et de la contribution du PAM en matière de sensibilisation et des mesures prises, au niveau des institutions et des programmes, vis-à-vis du VIH en Éthiopie, et l'équipe chargée du VIH devrait bénéficier des moyens techniques dont elle a besoin pour poursuivre son travail. | Bureau de pays       | La recommandation est acceptée. Le bureau de pays est conscient qu'il lui faut améliorer les activités de sensibilisation. Le rôle que jouent les interventions en matière de nutrition et de VIH/sida doit être mieux compris par les parties prenantes. Un plan d'action en matière de plaidoyer et gestion des savoirs; il s'agit de recenser les interlocuteurs influents et les outils à utiliser en matière de savoirs, sera mis au point. Les effectifs et les moyens d'appui seront renforcés, si le besoin s'en fait sentir.   | Juin 2011              |
| 7. Le Bureau de pays devrait s'employer plus activement à généraliser la prise en compte de la problématique du VIH afin de veiller à ce que les interventions prévues dans les programmes soient menées à bien.   | Bureau de pays       | La recommandation est acceptée. Le bureau de pays continuera de généraliser la prise en compte de la problématique du VIH, notamment en formant le personnel affecté aux programmes de manière à ce que les aspects relatifs au VIH et au sida soient intégrés dans les programmes et dans les activités de sensibilisation. Un appui sera apporté au personnel chargé de la logistique, afin de lui permettre de poursuivre les interventions dans le secteur des transports.  | Décembre 2011          |

